



FB 10/05/2019

## Déclaration au CCE Hypermarchés SAS 10 Mai 2019 Consultation sur la réduction des effectifs encadrement

La Direction de Carrefour a pour projet de réduire drastiquement les effectifs de l'encadrement dans les hypermarchés. Le SNEC dénonce cet objectif car il considère qu'il s'agit d'une erreur stratégique majeure. Une de plus.

Nous allons encore assister à une fuite de compétences.

Si l'accompagnement et la gestion des équipes n'est plus une priorité, nous sommes inquiets quant à la pérennité de l'entreprise. La baisse des coûts, telle qu'elle se présente, nous apparaît comme une opération de court terme. Alors qu'il y avait d'autres chantiers urgents pour augmenter la productivité, cette RCC sonne comme un constat d'échec.

### **Accepter de négocier ne vaut pas acceptation du sujet de négociation.**

C'est pourquoi, malgré son opposition à ce projet, le SNEC a choisi de négocier les conditions de départ des salariés volontaires. Avoir donné tant d'années à l'entreprise mérite respect et considération. Le SNEC a donc souhaité leur garantir des contreparties dignes et susceptibles de préserver leur avenir.

Mais l'après RCC nous inquiète fortement.

D'abord par le signal qui est envoyé à l'encadrement dans son ensemble : « Mesdames, messieurs, vous n'êtes pas nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise ». Ce déficit de considération sera difficile à gérer dans un proche avenir en termes de motivation et de fierté d'appartenance. Ensuite par la charge de travail qui incombera à ceux qui resteront. Attention à la souffrance au travail qui pourrait s'accroître dangereusement.

C'est donc aussi et surtout sur la gestion de l'après RCC que le SNEC attendra des efforts de la part de la Direction.

### **Négociation ne valant pas acceptation, le SNEC votera donc défavorablement à ce projet destructeur d'emploi.**

*Agir Ensemble*

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 Marseille [www.cfecgc-carrefour.org](http://www.cfecgc-carrefour.org)

secretariat@sneccarrefour.fr